



7860 - Quand le musulman doit-il s'engager dans le jeûne des six jours de Shawwal

question

Quand faudrait-il que je commence le jeûne des six jours de Shawwal, étant donné que nous ne bénéficions pas de congé annuel maintenant ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est possible de commencer le jeûne des six jours de Shawwal à partir du lendemain du jour de fête qu'il est interdit de jeûner, et il est possible de jeûner n'importe quels jours du mois, encore que le plus tôt soit le mieux.

La Commission a reçu la question suivante :

- Le jeûne des six jours doit-il avoir lieu immédiatement après la fête de fin de Ramadan ou plusieurs jours après, pourvu d'observer la succession des jours dans le mois de Shawwal ?

Voici la réponse de la Commission :

- Il n'est pas obligatoire d'engager le jeûne immédiatement après la fête. Car il peut le commencer un ou plusieurs jours après la fête. Il peut aussi jeûner des jours successifs ou séparés dans le mois de Shawwal en fonction de ses possibilités. L'affaire est souple parce qu'elle ne revêt pas un caractère obligatoire mais elle reste facultative.

C'est Allah qui nous assiste.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.